

## Les armes nucléaires : faut-il les abolir ?



« Je suis devenu la mort, le destructeur des mondes ». Ce furent les paroles prononcées par Robert Oppenheimer, le scientifique américain à la tête du programme de recherche nucléaire quand il assistait à la première explosion d'une bombe atomique le 16 juillet 1945 dans le désert du Nouveau-Mexique. Il n'avait pas tort. Un mois après, au-dessus de la ville de Hiroshima, fut lâchée la bombe américaine Little Boy du bombardier Enola Gay, qui emporta avec elle 140000 Japonais.

Cette année, plus précisément le 13 février 2020, « *Gerboise bleue* » fête ses 60 ans. Nom de code utilisé pour décrire le premier essai nucléaire français dans le Sahara algérien, il marqua l'histoire de France alors que cette dernière accédait au statut de puissance nucléaire. Aujourd'hui, à elle seule, la France en possède trois centaines et pourrait faire près d'un milliard de morts, soit plus que la totalité des habitants de l'Europe. 300 parmi les 13700 autres présentes sur la Terre. Assez pour anéantir plusieurs fois l'humanité.

Malgré cette perspective apocalyptique, la France, comme la plupart des pays du monde poursuit ses investissements pour moderniser ses armes avec cette annonce de « *37 milliards d'euros d'ici 2025, soit 14,5 millions d'euros par jour* ». Un fait que le Président de la République Emmanuel Macron a confirmé lors d'un discours prononcé le 7 février à l'École de guerre, rappelant que ces armes n'étaient pas vouées à être utilisées, mais simplement possédées pour dissuader d'éventuels agresseurs.

Corentin Brustlein, dirigeant du centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI), réagit à ce discours dans une tribune du *Monde* du 14 février 2020, en rappelant la dangerosité de ces bombes. Certes, les bombes non-atomiques avaient causé plus de ravages et tué plus de personnes durant la Seconde Guerre mondiale, mais leur nombre s'élevait en milliers tandis que seulement deux bombes atomiques avaient explosé. Il lui semble urgent de changer de politique car même si ces armes sont dites « *seulement dissuasives, donc de non-emplois* », une arme dissuasive est toujours employable et parfaitement fonctionnelle.

L'utilisation d'armes atomiques aurait une conséquence d'envergure si démesurément catastrophique qu'il est quasi impossible, voire suicidaire, de les utiliser. Elles ne garantissent

à la France aucune protection stratégique face au terrorisme par exemple ou encore aux autres pays possédant la même puissance. Une attaque contre une autre puissance nucléaire équivaudrait à une autodestruction car une riposte serait inévitable. On ne peut donc s'en servir pour défendre ses « intérêts vitaux ». Elle semble inutile, alors pourquoi en vouloir toujours plus ?

Corentin Brustlein rappelle que « *la précarité de l'existence, qui jusqu'alors ne concernait que les individus, s'étendait désormais aux États, y compris - chose inédite - aux plus puissants d'entre eux. Cela ne remettait plus seulement en cause les croyances mais aussi toutes les stratégies : la quête de l'hégémonie mondiale ne pouvait plus passer par la confrontation militaire directe tant les destructions seraient épouvantables.* » Il est possible d'argumenter que cette possession d'armes atomiques, certes létale pour la France et les autres pays du monde qui l'ont, apporte en soi une certaine sérénité et un sentiment de domination incontestable. Nul n'ose les attaquer, et donc, nul ne peut les vaincre. Ceci peut donc bel et bien décourager tout assaillant ce qui garantit à la France une certitude de prépondérance. En cas d'une menace profonde sur le projet européen, il n'existe pas d'alternative pour décourager un agresseur de s'en prendre à nos intérêts vitaux et garantir une forme de stabilité stratégique sur le continent (la France étant le seul pays de l'UE doté de l'arme atomique depuis la récente sortie du Royaume-Uni). Selon le président français dans son discours du 7 février, les forces nucléaires françaises « renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et à cet égard ont une dimension authentiquement européenne ».

Depuis la fin de la guerre froide, des voix plaident en faveur d'une réduction de l'accumulation de ces armes. Cependant depuis 2014, la démonstration de cette puissance montre que certains États ne partagent pas les mêmes principes pacifiques. La course aux armements entre Russie, Chine et États-Unis est alarmante.

La Russie viole les engagements qu'elle a pris en termes de maîtrise des armements. Elle modernise son armement afin de propager l'étendue du rayon de l'explosion de ses bombes ce qui inquiète particulièrement l'Europe. La Chine annonce vouloir être au premier rang de puissance nucléaire d'ici 2049. Elle accroît considérablement son potentiel militaire tandis que les États-Unis sous Trump, face à leurs ennemis grandissants, cherchent à contrer ce potentiel danger en se mobilisant en vue d'une compétition stratégique. Une situation certes inquiétante pour la sécurité de la France, mais aussi celle de tout autre pays, rendant ce monde instable et incertain. La France, ne voulant (et même ne devant) pas être devancée voire dépassée dans cette course effrénée, cherche donc à moderniser son potentiel militaire. Elle ne peut rester impuissante face à de potentiels dangers et menaces, conclut Brustlein.

Dans une tribune au *Monde* du 14 février 2020, Beatrice Fihn, directrice de la Campagne Internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), et Jean-Marie Collin, son porte-parole en France, dénoncent les risques des mesures prises par le chef de l'Etat avec la « stratégie de défense et dissuasion ». Ils rappellent que « promouvoir une politique de

dissuasion, ainsi que l'a fait le président, consiste à se donner les moyens d'utiliser, si besoin, une arme nucléaire sur des centres de pouvoir névralgiques, politiques, économiques et militaires. » Une telle politique proposant la bombe aux européens équivaudrait à conserver le risque possible d'un anéantissement nucléaire, écartant pleinement le droit international humanitaire (DIH).

Beatrice Fihn et Jean-Marie Collin rappellent que la France dispose du « même bilan en matière de désarmement nucléaire depuis plus de 20 ans ». La France semblerait donc prête à nier ses obligations du traité de non-prolifération alors qu'elle livre un « effort budgétaire inédit » à moderniser et renouveler l'ensemble des systèmes d'armes nucléaires. La France « une fois encore semble porter la contradiction au cœur du discours présidentiel ».

L'ICAN, campagne prix Nobel de la paix 2017, est dite pleinement consciente de la difficulté pour la France de s'éloigner de cette puissance et mettre en place un désarmement nucléaire, alors qu'elle constate que la France s'en éloigne par ses agissements.

Le 7 juillet 2017, œuvrer de façon commune pour la sécurité internationale fut justement le projet des 122 Etats qui ont adopté le Traité d'interdiction sur les armes nucléaires (TIAN) faisant « les pas concrets qu'il faut faire pour avancer dans le désarmement ». Devant rentrer en vigueur en 2020, il se voit perpétuellement critiqué par la France qui exerce une pression diplomatique, juridique, financière, et éthique sur tous les Etats. Cette pression engendre une absence de résultats concrets dans le désarmement nucléaire. Beatrice Fihn et Jean-Marie Collin insistent dans cette tribune sur le rôle dangereux que la France joue dans le monde, montrant finalement qu'elle est un véritable frein pour la progression d'un désarmement nucléaire éperdument désiré.

La tribune du collectif des cinq parlementaires et du président de l'association Action des citoyens pour le désarmement nucléaire (ACDN), celles de Corentin Brustlein et de Beatrice Fihn et Jean-Marie Collin, apportent toutes trois de nombreux arguments sur la présente controverse. Plaidant chacun pour des actions militaires concordant avec le discours du président du 7 février 2020, la conclusion qu'ils en proposent est similaire. L'arme est dangereuse et létale pour la France et tout autre pays qui la possède, néanmoins s'en débarrasser est difficile.

Je pense que dès qu'un pays fait un pas en avant vers un accroissement de sa puissance nucléaire, les autres pays la possédant également ou ceux qui rêvent de la posséder, chercheront alors à diminuer cette marge de domination en modernisant à leur tour leur armement, et ainsi de suite... Le nombre de bombes grandira et le danger se multipliera exponentiellement, tout ceci rendant graduellement la perspective d'un accord pour abolir l'arme atomique encore plus lointaine et incertaine. Néanmoins, l'élection de Joe Biden aux États-Unis pourrait emprunter la voie d'un apaisement militaire. La COVID-19 et la crise économique et sociale qui s'ensuit assèchent les finances publiques destinées à la défense. Le nouveau président démocrate est pour le bannissement des essais nucléaires et appuie la

prolongation de l'accord New Start avec la Russie, qui limite les armes stratégiques. Une bonne nouvelle.

Ce qui est évident, c'est qu'aucun pays n'osera se désister d'une telle possession car dès lors qu'il la perdra, il sera désavantagé et impuissant face à ceux qui la possèdent. « Un processus doit dès aujourd'hui être implémenté, où chaque pays concerné prend part dans des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace » comme nous le dit la première tribune du collectif. Même si l'instauration d'un accord entre pays portant le titre de puissances nucléaires est délicate, elle est primordiale pour garantir la sûreté de la planète et la survie de notre espèce. Le peuple français peut et doit ouvrir la voie à un monde libéré de toutes les formes d'extermination, un monde de coopération, de paix et d'espérance. C'est possible, nécessaire, urgent. Pour toutes ces raisons, à la question posée : faut-il abolir les armes nucléaires ? Je réponds donc grâce à l'étude des trois tribunes du *Monde* : oui !

**Pierre SAUDUBRAY (Première 9), le 17 novembre 2020**